

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1225

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 23 TER**

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de l'appui ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.